VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

——:0:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, —JEUDI le 20 décemb. 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Le...es (maintenant Chartres), Congrès, Casacalvo (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hemécourt, voyer, le dix septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville, et ayant en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 98 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée etc. de chaque côté, tout en bonne condition, à proximité des chars électriques.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance en un et deux ans, avec liens et privilège de vendeur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Gill, N. P.

W. McL. Fayssoux, notaire.
20 nov—20 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Strasbel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'ilet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond le divisant de la balance de l'ilet et 176 pieds de face sur chaque rues Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, Esq. notaire.

Frank Zengel, avocat.
11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

Friedrichs & Redersheimer

——xx——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St Claude et Remparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Harahan, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 63,096 du dossier de ladite cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette entre les rues St-Claude et Remparts, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance en un an et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desséchement de la Marine

Dans l'affaire de Thomas E. Glancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,278.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Elisa et Eveline mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 129 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6.

2° La propriété une dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'ilet No 102, bornée par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Elisa et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2. Lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Elisa et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza, et 128 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 4. La propriété deuxièmement décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devant assumer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et encanteur de propriétés foncières, 303 rue Baronne. Les placards à la Bourse.

26 oct—28 31—nov 4 11 18 25—déc 2 3 4

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

——o——

MARDI, 27 NOVEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du

Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune, —MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 23 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 255 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 23 juillet 1883 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1''' de face à la rue Dumaine, 47' 0" 2''' de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7''' lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7''' sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelque trois chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 33' de face sur la rue Dumaine par 136' 6" 5''' de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire, daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Siener de F. A. Siener Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123, p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District, ilet No 295 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 110' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Bazin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet sus mentionnés et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7''' de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2" et est désigné par le No 24 sur le même plan de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti; acquis par F. A. Siener de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T. livre 88 p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7''' de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Bazin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de Michel Brigonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868, Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6''' de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1/2" de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 822 et 824 rue Tonti acquis par F. A. Siener de A. Cartier, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 86' 6" 2''' de profondeur vers la droite, et 86' 8" 3''' de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept 1844, déposé dans le bureau de P. P. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste Anne, acquis par F. A. Siener de M. Schelly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T., livre 104, p. 176. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine par 97' 5" de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Siener de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1869. Enr. B. T. Livre 131 p. 12. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe lequel il forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6''' de face sur la rue Dorgenois par 89' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2549 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct 1889 Enr. B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No 2549 rue Dumaine, consistent en une jolie résidence en bois avec une salle couverte en ardoises, contenant grand salon double grand vestibule, belle salle à manger et quelque quatre autres chambres dans la mansarde sont deux chambres, jolis bains dans la cour est une grande écurie, hangar dépendances citerne et bon puits. La cour est embellie de bosquets de fleurs et de passages pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et ilet commençant à une distance de 42' 0" 6''' de l'encoignure de Dumaine, et mesurant 59' 7" 3 1/2''' de face à la rue Dorgenois sur ... de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct 1889. Enr. B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un an ou en deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciales, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement; 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat.
27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et daté et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1900 lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 3' 7" de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33' 8" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11" 2''' sur une ligne oblique la plus près de la rue Tonti et 174' 2" 4''' de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, balance s'il y en a en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

W. H. Fitzpatrick.

——:0:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James M. Walsh.

No 63,361—De la Cour Civile de District Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 27 novembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 8 novembre 1900, à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur.

Une montre en or.

2 billets à recevoir signés par Martin Begley pour la somme de $4,316 20 chaque payable à l'ordre de James M. Walsh, 3 et 4 ans après date avec 8 0/0 d'int. et par an après maturité.

Conditions—Comptant.
N. R. Roberts avocat.
13nov—18 20 27

Spear & Escoffier.

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Aveline Lang femme décédée d'Alfred Poubeau— No 60 333—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Donane, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Doua e sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue connu par le numéro municipal 3108 rue de la Donane. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, y compris les timbres du revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.
28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

Denis & Danziger.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI.

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H H Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet.—MARDI le 27 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 23 octobre 1900 dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15 ledit lot mesurant d'après ledit devis, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1/3 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'État de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 à date

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

——:0:——

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L. HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 152, bornés par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Tremé) et Franklin, un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Surgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de L. Pilié, daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situées dans le même District et ilet contigus et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851 déposé dans le bureau de B. Philipe, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 58 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district dans l'ilet No 123 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 37 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même ilet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'ilet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rues Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant ou anciennement appartenant à B Saloy, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1815 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 6? pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo daté le 23 novembre 1841 et mesurant 26 pieds de face sur la rue N Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI DESSUS DÉCRITES DEVANT ÊTRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 153 borné par les rues N. Liberté Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lesquels lots mesurant 51 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 60 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant sur les dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires outils, etc. faisant partie à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en ses mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement en ceci ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2 500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900 avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de ventes.

Les actes de vente par devant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne avocat
25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

Macon&Kernaghan

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 13? rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, en la succession de Mattew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25 borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

VENTES A L'ENCAN

Smith & Rosenberg.

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Dossier No 63,335.

In re Mme L. G. Crenan et als vs N. P. Levy, un absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans; in re Mme L. G. Crenan et als vs N. P. Levy, un absent, ledit jugement rendu le 9 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900 nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent, à savoir:

Treize certains ilets de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne à savoir:

Premièrement—Un certain ilet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement — Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement — Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Solidelle, Joséphine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Joséphine, Célestine, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Célestine, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberal, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberal, Force Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Force, Lesseps et Pologne.

Onzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Vertu, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet
18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de valeur du Quatrième District.

Portant le nouveau No Municipal 708 ancien numéro 74 rue Félicité, entre les rues Annonciation et Chippewa.

German Protestant Orphan Asylum vs Mme Catherine Schutten.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,522—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Annonciation et Chippewa et désigné comme lot No 6 de l'ilet No 6, sur un plan fait par J. Pilié voyer de la ville daté le 27me jour de mai 1829 et déposé comme plan No 41 du livre des plans No 1, dans les archives de Wm Christy anciennement notaire, aussi par le No Six sur un devis privé certifié par W. I. Hodgson, encanteur, fait d'après un plan fait par J. N. Tourne, voyer, daté le 16me jour de février 1882 en sa possession, d'après lequel plan et devis ledit lot mesure, M. F., cinquante (50) pieds de face à dite Chemin Félicité sur cent neuf (109) pieds et dix et trois quarts (10 3/4) pouces sur la ligne du lot No "Cinq" et cent sept (107) pieds onze (11) pouces sur le côté du lot No Sept. Les bâtisses sur ladite propriété sont connues par le nouveau numéro 708, ancien No 74 rue Félicité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck, Walshe et Buck, avocats pour le plaignant.
24 nov—24 25 30—déc 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Remy Klock.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 63 538—Division A—Attendu que Mary Nolan veuve de Remy Klock a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Remy Klock décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
16 nov—16 20 25

Succession de William C. Lowe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,5 3—Division C—Attendu que Coralie Hébert, veuve de William C. Lowe, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William C. Lowe, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Edwin J. Merrick et Philip Gensler, jr. avocats.
16 nov—16 20 25

Succession de Mme Pauline Stephanie de Livaudais, veuve de Daniel Hippolyte Du Suau de la Croix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 55 680—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. Maxime Queyrouze, avocat.
21 nov—21 25 30

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de la raison commerciale Merkens Brothers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Talbot J. Bartlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOS. CONNEL, Greffier
17nov—17 21 26

In re Pozzi Brothers en Liquidation

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans, No 56,801—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par A. Xiques, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
Ernest J. Wenck, avocat.
16 nov—16 20 25

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs	Arrivés
	No 9	No 6
Express Cal. et Mexico	10:45 a m	6:30 p m
	No 5	No 10
N. O. et Houston Local	8:15 a m	6:30 p m
	No 7	No 8
Express San Antonio	8:40 p m	7:55 a m

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas; sur le train No 9.

Sunset Limited avec trains à chars-vestibules possédant des compartiments composites et des chars dortoirs avec salons, chars restaurants. Trains allant directement à San Francisco. Départs 10:45 A. M. lundi, jeudi et samedi; arrivant les mêmes jours à 7:20 P. M.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

4v—1an

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.
John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets
M. R. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass. Atlanta, Ga.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D.C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT

No.	Arrivées	No	Départs
1 fast line	4:35 pm	2 fast m'l	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours dim ex	8:55am	8 Coast tous les jours (dim ex)	4 00 pm
9 Dim Exc.	9:30 pm	10 Dim Exc	8.00am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibulés limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur le train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:15 p. m. arriveront à

Memphis	6:40 a m	le jour suivant
Little Rock	4:35 p m	le jour suivant
Hot Springs	5 15 p m	le jour suivant
Louisville	5:45 p m	le jour suivant
St Louis	6:16 p m	le jour suivant
Chicago	9:20 p m	le jour suivant
Cincinnati	9:30 p m	le jour suivant
Indianapolis	10:20 p m	le jour suivant

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:25 a. m. arriveront à

Memphis	8:15 p. m.	
St Louis	7:15 a m	le jour suivant
Louisville	7.45 a m	le jour suivant
Kansas City	9:15 a m	le jour suivant
Indianapolis	11:15 a m	le jour suivant
Chicago	11:20 a m	le jour suivant
Cincinnati	11:58 a m	le jour suivant
Toledo	6:55 p m	le jour suivant
Détroit	6:00 p m	le jour suivant
Cleveland	9:55 p m	le jour suivant

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs, CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHÈQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE,
Coin des rues St-Charles et Commune.
WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.
W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen'l.

La Compagnie du chemin de fer du Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 17 OCT 1900.	Arrivées Quotidiennes
No 6	Express de Memphis	No 5
4:20 p. m.	Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	9:10 a. m.
No 23	Express de jour locale	No 24
9:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:35 p. m.
No 34	BATON ROUGE	No. 33
4:35 p. m.	Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	9:45 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle-Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R. —AND— The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

B. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Ga.
W. B. TERHUNE, T. P. A.,
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.
26mars—1an

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part— De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:10 a. m
Arrive— A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	8:25 p. m	
Part— De Meridian	1:30 a. m	7:00 a. m
Arrive— A Chattanooga	9:45 a. m	6:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m
Arrive— A la Nlle-Orléans	7:30 p. m	
A Chattanooga	9:45 a. m	
A Knoxville	1:10 p. m	
A Bristol	5.45 p. m	
A Washington	6:52 a. m	
A Philadelphie	10:15 a. m	
A New York	1:00 p. m	

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Wagons-café et buffet sur les trains de New York et Cincinnati servant les repas en route.

Le train No 2 a des chars-dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga, Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du bout de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours le dimanche excepté, à 8:10 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 8:05 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles

J. R. WELL, C. P. A.
J. L. BOYD, D. P. A.
M. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
22 juin—

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.

Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

L'AQUITAINE, 29 novembre.
LA BRETAGNE, 6 décembre.
LA GASCOGNE, 13 décembre.
LA TOURAINE, 20 décembre.
LA LORRAINE, 27 décembre.
L'AQUITAINE, 3 janvier 1901.

Agence Générale 32 Broadway New York.
FRANK J. ORFILA,
Agent général du Sud.
212 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.
PREVOST & BUISSON, Agents,
45 rue Baronne.
1er fev—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS

LOUISIANA......Mercredi, 28 novembre
PROTEUS.......Mercredi, 5 décembre.
COMUS.......Mercredi 12 décembre.

Partiront de leur quai à 9 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous polices ouverte de la Cromwell Steamship Company à 21/100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser à
GEO. B. LEVERICH, Agent,
No 213 rue Carondelet.
15sept

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partant d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75 et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY et les Passagers
Surintendant

INCORPOREE EN 1882.

WM. C. FAUST, P. LANGE, L. RUCH, Jr.,
Président. Surintendant. Secrétaire

Union Sanitary Excavating Company,

Cess Pools, fosses et lieux d'aisance en terre, etc., nettoyés et désinfectés. Lieux d'aisance curés dans toutes les parties de la ville.

BUREAU:

No 727 rue de la Commune,

Entre les rues St-Charles et Carondelet.

Téléphone 427.

Donnez-nous votre commande.
1er sept—3m

Pilules Régularisantes —DU— DR J. B. PEREZ Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités mensuelles. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 314 N. Remparts, en face de la Place Congo. 6 jan 1an

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu dans toutes les pharmacies.
1 nov 1900—1 an

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.